

Municipalité de Saint-Eusèbe

Numéro 116

Décembre 2018

Dépôt légal - 4<sup>e</sup> trimestre 2018



### MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous, citoyens et citoyennes de Saint-Eusèbe.

Vous trouverez dans votre petit journal nos vœux des Fêtes, les prévisions budgétaires pour l'année 2019 et le projet de règlement de taxation.

Bonne nouvelle, comme vous le constaterez, le total des taxes foncières a baissé de 1,1262 \$ à 1,1113 \$, ce qui représente une diminution de 1,32 % du 100 \$ d'évaluation sur la valeur foncière. Notre budget prévoit des revenus de 1 179 133 \$ pour l'année 2019 contre des dépenses de fonctionnement de 1 073 821 \$, sans l'amortissement, plus le remboursement du capital des dettes et du fonds de roulement de 70 837 \$ et un montant de 34 475 \$ pour des immobilisations.

Puisque la quote-part à la RIDT a légèrement diminué, la taxe pour la collecte des matières résiduelles a baissé de 5 \$ par logement. Le tarif de compensation de la collecte systématique des boues de fosses septiques et puisards a légèrement augmenté (+4,60 \$). Pour le village, la compensation pour le service de la dette du règlement # 04-2008 a augmenté de 7,66 \$ (3,2 %) alors que celle pour le service est restée sensiblement pareille (-0,01 \$) par point.

Nous faisons des efforts pour maintenir le total des dépenses au minimum tout en vous offrant de bons services et en améliorant nos infrastructures; exemples : caserne, garage, équipements à neige. Notre préoccupation pour l'environnement nous a amenés à changer le chauffage à l'huile pour du chauffage électrique dans nos bâtiments.

Je termine en vous souhaitant de Joyeuses Fêtes et je profite de l'occasion pour vous remercier pour votre générosité lors de la Guignolée de Saint-Eusèbe, c'est un geste très important pour aider les familles à faible revenu de la municipalité. Un merci spécial à la Brigade des pompiers pour leur implication et aux bénévoles.

Joyeux Noël et Bonne année.

*Gaston Chouinard*  
Gaston Chouinard, maire



#### Dans ce numéro :

AFFAIRES MUNICIPALES	2
RIDT-BIBLIO	8
CLUB 50 ANS ET +	9
REMERCIEMENTS	10
VOEUX	11
RETOUR SUR GALA	13
SOURCE D'ESPOIR	14
ARMES À FEU	15
PATINOIRE	16
PETITES ANNONCES	16

**EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2018**

**RÉSOLUTION 255 - 2018**

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

**ET PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

**ATTENDU** que le ministre des Affaires municipales a accordé, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, un délai jusqu'au 31 décembre 2018 pour préparer et adopter le budget de l'année financière 2019;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par : Alain Dubé

Appuyé de : Claudy Ouellet

Et résolu,

D'adopter le budget suivant et le programme d'immobilisations :



**REVENUS :**

Taxe générale et taxes spéciales sur valeur foncière : .....	503 142 \$
Taxes sur autre base (tarification et compensation) : .....	143 536
Paiement tenant lieu de taxes : .....	8 540
Péréquation .....	32 026
Subventions - Ententes partage de frais .....	210 532
Services rendus .....	203 807
Les autres revenus .....	<u>77 550</u>
<b>TOTAL DES RECETTES .....</b>	<b>1 179 133 \$</b>

**CHARGES (avec amortissement) :**

Administration générale .....	214 509 \$
Sécurité publique .....	135 891
Transport .....	636 642
Hygiène du milieu .....	232 474
Aménagement, urbanisme et développement .....	41 892
Loisirs et culture .....	70 840
Frais de financement .....	<u>40 408</u>
<b>TOTAL DES CHARGES .....</b>	<b>1 372 656 \$</b>

**Déficit de fonctionnements avant conciliation à des fins fiscales..... 193 523 \$**

**CONCILIATION À DES FINS FISCALES**

Amortissement (inclus dans charges) .....	298 835 \$
Remboursement de la dette à long terme et fonds de roulement .....	70 837
<b>Affectation aux activités d'investissement .....</b>	<b><u>- 34 475</u></b>
<b>Total de la conciliation à des fins fiscales .....</b>	<b>193 523 \$</b>

**EXCÉDENT APRÈS CONCILIATION .....** 0 \$



**PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS :**  
**IMMOBILISATIONS 2019**

Achat 2 Bunkers .....	3 475 \$
Infrastructure terrain de balle.....	21 000
Infrastructure terrain de camping.....	10 000
Travaux routiers .....	40 000
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS .....</b>	<b><u>74 475</u> \$</b>

**REVENUS**

Subvention Programme TECQ 2014-2018.....	40 000 \$
Affectation des activités de fonctionnement.....	<u>34 475</u>
<b>TOTAL REVENUS .....</b>	<b><u>74 475</u></b>
<b><u>EXCÉDENT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT.....</u></b>	<b>0 \$</b>

**PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS**

Au niveau de la sécurité incendie, il faut prévoir l'achat de deux bunkers par année et l'installation d'au moins une borne-fontaine sèche pour respecter le schéma; on est toujours en attente du ministère de l'Environnement dans ce dossier. Les travaux à la caserne et au garage municipal seront terminés en janvier 2019.

Au niveau des infrastructures, le changement de clôture et du « ball-stop » du terrain de balle sont prévus en 2019, de même que de nouveaux emplacements au terrain de camping (électricité & égout à faire). Un projet pour changer les bandes de la patinoire et l'éclairage est en marche; nous espérons une subvention pour finaliser le tout en 2020.

L'amélioration du réseau routier est toujours dans nos priorités des travaux de remplissage sont prévus dans la route de la Résurrection avec le reste de la subvention du programme TECQ 2014-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 258 - 2018 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 08 – 2018**

La conseillère, Claudy Ouellet, dépose et présente le projet de règlement # 08-2018 décrétant le taux de la taxe foncière générale, des taxes spéciales et des compensations pour le service de la dette des règlements # 01-2006 (réservoir) et # 04-2008 (réseau). La tarification pour le service de collecte des matières résiduelles, la vidange des boues des fosses septiques et puisards et les travaux de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées et de voirie. Le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement.

Considérant que le Conseil municipal de la Paroisse de Saint-Eusèbe a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

Il est proposé par : Claude Deschamps

Appuyé de : Gilles Pellerin

Et résolu,

Que le Conseil municipal confirme avoir pris connaissance du projet de règlement # 08 - 2018 et l'adoptera tel quel lors de la prochaine séance ordinaire du conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**PROJET RÈGLEMENT # 08 - 2018**

**DÉCRÉTANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES TAXES SPÉCIALES ET DES COMPENSATIONS POUR LE SERVICE DE LA DETTE DES RÈGLEMENTS # 01 -2006 (réservoir) ET # 04-2008 (réseau). LA TARIFICATION POUR LE SERVICE DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, LA VIDANGE DES BOUES DES FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS ET LES TRAVAUX DE COLLECTE, D'INTERCEPTION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DE VOIRIE. LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT.**

**ATTENDU** qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, chap. F-2.1, un Conseil municipal peut décréter certaines modalités relatives au paiement des taxes foncières, toutes les autres taxes ou compensations;

**ATTENDU** que l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale permet au Conseil d'une corporation municipale de prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance;

**ATTENDU** le règlement # 03 - 2008 visant à établir l'état des lieux des installations septiques et l'instauration de la collecte systématique des boues de fosses septiques et puisards des résidences isolées selon un calendrier établi par la RIDT et le règlement R.R.Q., 1981, c.Q-2, r.8;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal de la Paroisse de Saint-Eusèbe a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du règlement a été donné à la séance régulière du 12 novembre 2018 par Alain Dubé;

**ATTENDU** que le projet de règlement a été présenté lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 19 décembre 2018 par Claudy Ouellet, conseillère;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST DÉCRÉTÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1**

Pour combler la différence entre le total des charges et remboursements des dettes prévues et le total des recettes, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé pour l'année 2019 les taxes et tarifs suivants :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **1,02 \$/100 \$** pour le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2019. La taxe spéciale est fixée à **0,012 \$/100 \$** pour une partie de la dette des travaux d'égouts, voirie, interception et traitement des eaux usées (règlement #04-2008), à **0,0437 \$/100 \$** pour le remboursement de la dette de l'autopompe 2003 (règlement # 02-2017), et à **0,0356 \$/100 \$** pour le remboursement de la dette de la rétrocaveuse (règlement # 05-2017).



La compensation pour le service de la dette du règlement # 01 - 2006 est fixée à : 15 681 \$ et celle du règlement # 04 - 2008 est fixée à : 245,79 \$ par unité.

Le tarif de compensation pour le service de collecte des matières résiduelles est fixé à :

Résidence et logement	215,00 \$ le point
Chalet, ferme/érablière	107,50 \$ le point
Commerce et bureau d'affaires*	155,00 \$ le point

\*Les commerces et bureaux d'affaires sont évalués à plus d'un point.

Le tarif de compensation pour le service d'égouts (entretien) du secteur village, inclus dans le règlement # 04-2008, est de 309,85 \$ par unité tel que décrit dans ledit règlement.

Le tarif de compensation pour le service de transport, de vidange et de traitement des boues des fosses septiques et des puisards ainsi que les frais relatifs à l'inspection est fixé à 100,60 \$ pour les résidences isolées (vidange 1 fois aux 2 ans), à 51,85 \$ pour les chalets, fermes et érablières (vidange 1 fois aux 4 ans) et à 100,60 \$ pour les autres immeubles (vidange 1 fois aux 2 ans) ayant de l'eau courante, que les installations soient conformes ou non au règlement R.R.Q., 1981, c.Q-2, r.8. Prendre note que toute vidange supplémentaire sera facturée directement au contribuable par la RIDT. Advenant le cas où la facture n'est pas acquittée en totalité par le propriétaire dans les 60 jours, la RIDT transmettra alors la facture à la municipalité qui se chargera de refacturer le contribuable en défaut pour service complémentaire rendu à ce propriétaire. (Quelques immeubles ont besoin d'être vidangés tous les ans, ils seront taxés en double, à la demande des propriétaires, pour ne pas recevoir une facture annuelle de la RIDT.)

Sont exclus de cette dernière compensation et donc de la collecte systématique toutes les résidences et commerces du village qui sont touchés par le réseau d'égout, c'est à dire du 180 au 267, rue Principale inclusivement, du 121 au 139, route des Beaux-Lieux inclusivement et la rue de l'Église. Une facture leur sera envoyée directement par la RIDT au moment où ils feront désaffecter leur fosse.

## ARTICLE 2

Le conseil municipal décrète que les taxes et compensations prévues au présent règlement doivent être payées en un (1) versement unique lorsque, dans un compte, leur total n'atteint pas 300 \$. La date ultime où peut être fait ce versement est le 29 mars 2019.

Si le total des taxes et des compensations à l'égard d'un immeuble imposable dépasse 300 \$, le compte est alors divisible en trois (3) versements selon les dates ultimes et proportions du compte mentionnées ci-après :

1 <sup>er</sup> versement, le 29 mars 2019 :	34 %
2 <sup>e</sup> versement, le 28 juin 2019 :	33 %
et le 3 <sup>e</sup> , le 26 septembre 2019 :	33 %

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant échu est alors exigible.

## ARTICLE 3

Les prescriptions de l'article 2 s'appliquent également aux suppléments de taxes municipales ainsi qu'à toutes taxes exigibles, suite à une correction au rôle d'évaluation sauf que l'échéance pour le premier ou unique versement est fixée au 30<sup>e</sup> jour qui suit l'expédition du compte de taxes, l'échéance du 2<sup>e</sup> versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 90<sup>e</sup> jour de la première échéance, l'échéance du 3<sup>e</sup> versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 90<sup>e</sup> jour qui suit la date d'exigibilité du second versement.

## ARTICLE 4

Le taux d'intérêt annuel pour l'exercice financier 2019 est fixé à 15 % pour tous les comptes 2019 dus à la municipalité.

## ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

QUE :

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune et qu'il faut réafficher s'il y a des modifications ;

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront au gymnase de l'École Saint-Eusèbe, 228, rue Principale, à 19 heures.

Lundi 14 janvier 2019	Lundi 4 février 2019
Lundi 4 mars 2019	Lundi 1er avril 2019
Lundi 6 mai 2019	Lundi 3 juin 2019
Lundi 8 juillet 2019	Lundi 12 août 2019
Mardi 3 septembre 2019	Lundi 7 octobre 2019
Lundi 4 novembre 2019	Lundi 2 décembre 2019

Donné à Saint-Eusèbe ce cinquième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit (2018)

Chantal Bouchard

Directrice générale et secrétaire-trésorière



Correction à apporter... Dans le feuillet paroissial no 51-52 la messe de Noël à Saint-Eusèbe annoncée pour 20 h; il faut corriger l'heure pour 22 h.

MESSES DE NOËL LE 24 DÉCEMBRE		MESSES JOUR DE L'AN 2019	
Saint-Eusèbe 22 h	Notre-Dame à 20 h	Saint-Eusèbe le 31 à 19 h	
À noter que le 25 il n'y a pas de messe.		Notre-Dame le 1 <sup>er</sup> janvier 2019 à 11 h	



En 2019, la paroisse de Notre-Dame-du-Lac soulignera son 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation. L'ouverture des fêtes aura lieu lors de la messe du Jour de l'An à 11 h. Des activités sont programmées tout au long de l'année avec une période intensive pendant les vacances de la construction. Des articles publicitaires seront également en vente.

**MERCI À MME FRANÇOISE PELLERIN** qui a pris sa retraite de la chorale après plusieurs années de service. Une retraite bien méritée. Félicitations pour ces années de bénévolat au service de la communauté de Saint-Eusèbe.

#### UNITÉ PASTORALE MISSIONNAIRE.

Réunis en session à Témiscouata-sur-le-Lac le 11 décembre, les leaders locaux de la région pastorale Témiscouata ont pris la décision de mettre sur pied un groupe de travail dont le mandat sera d'élaborer un plan de transition en vue de regrouper éventuellement les secteurs pastoraux Les Érables, Élisabeth-Turgeon, Le Haut Pays et Des Montagnes et des Lacs en une unité pastorale missionnaire. La région pastorale Témiscouata compte 21 paroisses.

Les fabriques continuent à opérer de façon autonome à l'intérieur d'une unité pastorale. La mise en place de cette dernière permet de mieux gérer les ressources humaines et financières disponibles au sein de la région pastorale. Elle facilite aussi la mise en commun de services et le partenariat entre les paroisses.

Une unité pastorale missionnaire est présidée par un prêtre modérateur assisté d'une équipe responsable de l'animation pastorale des paroisses. Cette équipe est constituée de prêtres collaborateurs, de diacres, d'agents et d'agentes de pastorale ainsi que de bénévoles dans les équipes locales d'animation pastorale.

L'équipe locale d'animation pastorale de la paroisse de Saint-Eusèbe est composée de Reynald Ouellet, délégué paroissial et responsable du volet Formation à la vie chrétienne, de Danielle Saint-Pierre, responsable du volet Liturgie et de Claire-Diane Deschamps, responsable du volet Présence de l'Église dans le milieu. Le Cercle des Fermières de Saint-Eusèbe assure le service à l'autel.

La paroisse de Saint-Eusèbe est l'une des 5 paroisses constituant le secteur pastoral Élisabeth-Turgeon, les quatre autres étant Saint-Elzéar-de-Témiscouata, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Saint-Mathias-de-Cabano et Notre-Dame-du-Lac.

Affaires religieuses par *Reynald Ouellet*, délégué pastoral

## CHRONIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont le mercredi de 19 heures à 20 heures pour tous. Pour les élèves, ce sont les professeurs qui donnent leur horaire.

**Durant la période des Fêtes,  
la bibliothèque sera fermée du 20 décembre 2018 au 9 janvier 2019**

Je souhaite à l'équipe des Bénévoles de la bibliothèque, ainsi qu'à toute la population de Saint-Eusèbe mes meilleurs vœux de *Joyeux Noël*

**Que l'amour, la paix et la joie soient avec vous et votre famille pour la Nouvelle Année.**

Gisèle Bolduc, responsable de la bibliothèque



**Régie intermunicipale des  
déchets de Témiscouata**



En cette fin d'année 2018, toute l'équipe de la RIDT vous souhaite un joyeux temps des fêtes, rempli de bonheur et de bons moments.

Depuis le début décembre, l'horaire hivernal des écocentres est débuté et vos écocentres situés à Témiscouata-sur-le-Lac ou Dégelis restent ouverts, mais seulement le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h pendant tout l'hiver.

Petits changements de journée de collecte pour une partie de la municipalité de Saint-Eusèbe, pour ceux qui sont habituellement ramassés le mardi (partie Résurrection) :

La collecte du recyclage prévue le mardi 25 décembre aura lieu le jeudi 27 décembre.  
La collecte des déchets prévue le mardi 1<sup>er</sup> janvier aura lieu le jeudi 3 janvier.

Merci de sortir vos bacs roulants la veille au soir des journées de collecte prévue et de votre habituelle collaboration.

**Maxime GROLEAU**  
Directeur général  
Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata  
[www.ridt.ca](http://www.ridt.ca)  
418-853-2220





## SOUPER DES FÊTES – 12 JANVIER 2019



**Le souper des Fêtes du Club des 50 ans et + de Saint-Eusèbe se tiendra le samedi 12 janvier à 17 h, à la salle l'Envol du Centre Eudore Deschamps.**

(Traiteur : Épicerie L'Incontournable)

La soirée se poursuivra avec diverses activités, danse et jeux.

Ceux qui désirent y participer sont priés d'apporter un ou 2 petits cadeaux d'environ 2 \$; un emballé et l'autre non. Ça peut aussi être quelques choses en très bonne condition que vous possédez et qui pourrait servir ou faire plaisir à quelqu'un d'autre.

COÛT :                      MEMBRE : 16 \$                      NON-MEMBRE : 18 \$

Les cartes du souper sont en vente dès maintenant de Chantal Bouchard 418-899-6648, et aussi au bureau municipal. Il est important de réserver à l'avance le repas, afin de pouvoir commander la bonne quantité à Guillaume.

### **CARTE DE MEMBRE 2019**

Les cartes de membre du Club des 50 ans et + de Saint-Eusèbe pour l'année 2019 sont arrivées. Vous pouvez passer au bureau municipal, je les aurai avec moi. *Chantal* (maison 418-899-6648).

### **PRÉSENTATION POUR PROCHE AIDANTE - 23 JANVIER 2019, 19 H, À L'OASIS**

Madame Cyntia Raymond Soucy, agente de développement pour le projet «*Reconnaître et soutenir la personne proche aidante*» au Centre des Femmes du Témiscouata vient faire une présentation à Saint-Eusèbe le mercredi 23 janvier 2019, à 19 h, à la salle Desjardins de l'Oasis des aînés de Saint-Eusèbe. Il s'agit d'un projet pour les personnes proches aidantes d'aînés dans lequel il y a des groupes de soutien, de l'intervention individuelle, des activités grand public, etc.

Elle fera également la présentation du projet «*Comment prendre soin de soi tout en prenant soin de l'autre*» dans le but de faire connaître ses services et pour en faire profiter le plus grand nombre de personnes. Rencontre ouverte à tous. Ça vous intéresse, donnez votre nom au bureau municipal pour qu'elle puisse apporter de la documentation pour tout le monde.

**Comme annoncé précédemment, vous êtes toujours invité à participer aux activités régulières de l'OASIS des aînés de Saint-Eusèbe. Les mercredis, il y a la messe de 14 h à 14 h 20 environ, ensuite vous pouvez vous regrouper pour jouer aux cartes entre amis avec les résidents. Pour ceux qui ne peuvent pas dans la journée, vous pouvez toujours vous donner rendez-vous le soir, à partir de 19 h. Si vous aimez jouer au bingo, vous pouvez le faire avec les résidents de l'OASIS, tous les jeudis à 14 h. Et pour vous mettre en forme, les vendredis à 10 h 30, il y a Vie active.**

## MERCI GUIGNOLÉE

MERCI à la municipalité de Saint-Eusèbe pour la belle collaboration d'année en année pour la Guignolée!

MERCI à vous, gens de Saint-Eusèbe, pour votre grande générosité. Un MERCI spécial aux pompiers qui ont bravé le froid pour recueillir vos denrées non périssables.

MERCI aux commerces qui ont encore une fois, remis des dons remarquables. Enfin, je ne peux terminer sans dire un énorme MERCI à l'équipe de bénévoles qui ont travaillé aux démêlages et à la préparation des paniers pour des gens dans le besoin.

Vous tous et toutes, faites une différence dans la vie de bien des gens en cette période de Noël. Joyeuses Fêtes à vous tous et toutes!

Nicole Gagnon



## POPOTE ROULANTE

Le Comité d'Action bénévole de Saint-Eusèbe offre à la population de Saint-Eusèbe un service de popote roulante, les mardis et jeudis. Les personnes intéressées à recevoir ce service doivent communiquer avec M. Réjean Ouellet au 418-899-2885 ou Mme Brigitte Deschamps au 418-899-6446.

## FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Encore une fois, notre fête de Noël fut un énorme succès! Le Père Noël a distribué 57 cadeaux! Quel bonheur de voir la joie sur le visage des enfants!

Merci à tous pour votre présence! Merci à la Municipalité pour sa participation financière. Et un gros merci aux petits lutins du comité qui ont travaillé fort pour organiser cette merveilleuse activité!



Joyeuses fêtes à tous!  
L'Association sportive

## L'AUTRE-TOIT DU KRTB

Nous vous informons que nos services sont offerts durant la période des Fêtes selon l'horaire habituel : 24 h/24, 7 jours/semaine.

Pour informations ou demandes d'aide :

418-854-7160 ou  
S.O.S. Violence conjugale : 1-800-363-9010.

N'hésitez pas à nous contacter.

 **Ministère de la Sécurité publique du Québec**

Décembre et sa magie de Noël sont arrivés! Assurez-vous de prendre les précautions nécessaires pour un temps des Fêtes sécuritaire :

- ★ évitez de surcharger le circuit électrique et éteignez vos guirlandes lumineuses la nuit ou avant de quitter votre résidence;
- ★ ayez toujours à l'œil les appareils de cuisson en fonction;
- ★ gardez dégagées les sorties, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- ★ arrosez régulièrement le sapin naturel et gardez-le loin de toute source de chaleur.



**Pour un temps des Fêtes en toute sécurité!**

Québec 



*Le Conseil municipal et le personnel  
se joignent à moi pour vous souhaiter  
de Joyeuses fêtes.*

*Que l'esprit de Noël apporte joie et bonheur  
dans votre famille.*

*Que les lumières et les étoiles qui illuminent et  
scintillent autour de vous rentrent dans vos cœurs  
pour éclairer votre vie.*

*Joye, paix et amour sont nos vœux  
pour cette fin d'année et pour  
la nouvelle année qui arrive à grands pas.*

*Joyeuses fêtes à tous!*

*[Handwritten signature]*

*Claude Willet*

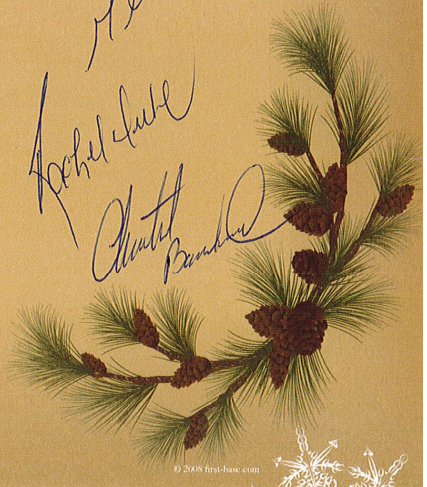
*[Handwritten signature]*

*Gaston Chouinard*

*Gaston Chouinard, maire*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*





Le Cercle des Fermières de Saint-Eusèbe  
souhaite de Joyeuses Fêtes et  
Bonne Année à toutes nos membres et à la  
population de nos paroisses.



JOYEUSES FÊTES À TOUS!  
BONNE ET HEUREUSE  
ANNÉE 2019

Le comité des bénévoles de Saint-Eusèbe  
souhaite à nos aîné(e)s, santé, joie et amour.  
Joyeuses Fêtes et Bonne année à tous!

Comité des bénévoles

JOYEUSES FÊTES À TOUS!



Merci pour votre bonne  
participation à la guignolée.  
La brigade des pompiers



Les femmes de l'AFÉAS vous souhaitent de très Joyeuses fêtes,  
Que la nouvelle année vous apporte Paix, Joie, Bonheur, Sérénité.

VOEUX



Les Fêtes nous offrent une occasion unique  
de nous rapprocher des personnes  
avec qui nous partageons  
des valeurs, des affinités ou des amitiés.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille  
de vivre ces doux moments.


Joyeux Noël et Bonne année

Toute l'équipe de L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe

*Osèle Gato*  
*Shirani*  
*Dolores Beaulieu*  
*Denise Dubé*

*Morie Perron & Bessie*  
*Brita J. Morin*  
*Laurie Perron*  
*Chloé Dubé*

*Nicole Hammond*  
*Pauline Cyr*  
*Christine Turkel*  
*Jeanette Ploquet*  
*Réal Pellerin*  
*Bécile Beaulieu*



## GALA FOLKLORIQUE 2018



Le 25 novembre 2018 a eu lieu le 8<sup>e</sup> Gala folklorique de L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe à la salle l'Envol, sous la direction musicale du Groupe Marcelle, Lucien et Monique, qui accompagnait les participants de chez-nous, de la région BSL et du Nouveau-Brunswick. Tous nous ont fait connaître leurs talents, soit de musiciens, chanteurs et danseurs. Bravo! À tous ces artistes. Merci à la Fabrique de Saint-Eusèbe qui encore cette année s'est jointe à nous dans le cadre de la messe des chasseurs. Une rencontre bien appréciée de tous.

Madame Ginette Côté remettait le titre de « Catherinette » et le chapeau de circonstance à Mme Denise Morin. Celle-ci ouvrait la danse avec le cavalier de son choix, M. Émilien Ouellet, qui, tous les deux, ont distribué des kisses de la Sainte-Catherine à tous les gens présents.

Un merci tout spécial à Mme Jacqueline Beaulieu, animatrice gala, Mme Thérèse Perreault, kiosque comité des résidents, Mme Madeleine Pelletier et Mme Dorothée Arsenault, vente moitié-moitié, Mme Francine D'Astous et M. Phillippe D'astous, à l'entrée et un gros merci à M. Émilien Théberge. Merci également à M. Gilles Chouinard et M. Jean-Denis Bossé pour collecte de commande.

### **Merci aux commanditaires suivants :**

La Municipalité de Saint-Eusèbe, Caisse populaire du Portage de Saint-Louis-du Ha! Ha!, Carrefour des 50 Ans et Plus, Groupement Forestier de Témiscouata inc., Rénovation Guildo Chouinard, Fleurs de Rêve, Avon Marie-Reine Bossé, Sirop de l'Est, Magasin Cossette, Garage V. Martin, Pièces Témis, J.A. St-Pierre et Fils, BMR, Letraco, Radio Horizon FM 95,5, Magasin Korvette, les Bardeaux Lajoie, Épicerie l'Incontournable, Épicerie Richard St-Pierre, Épicerie Desneiges Briand, Yvan Perrault et Fils, Alimentation René Pelletier, Congrégation des Dames de Ste-Anne de St-Eusèbe, L'AFEAS de Saint-Eusèbe, M. Edgar Rioux, le comité touristique de Saint-Eusèbe, et le comité des résidents de l'Oasis.

**Pour la préparation du repas:** Mesdames Chantal Dumont Lajoie, Brigitte Pelletier, Nicole Chouinard et Denise Dubé, merci!

Et merci aux fidèles spectateurs et à vous tous qui nous avez fait vivre tellement de beaux moments à notre 8<sup>e</sup> Gala folklorique de la Sainte-Catherine.

À noter : que nous publicisons nos événements et notre mission à Horizon FM, Agenda CIMT, La culture au Témiscouata, Chambre de Commerce de Témiscouata, Facebook de L'Oasis des Aînés et de la municipalité, Info-Dimanche, le Journal Saint-Eusèbe en Action, par la distribution de dépliants et affiches à travers le Témiscouata, et à notre Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles, passez cette information et suivez-nous.

Les membres du conseil d'administration de l'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe 2018-2019 :

Chantal Dumont Lajoie, présidente, Marie-Reine Bossé, vice-Présidente, Jean-Marc Rouleau, secrétaire trésorier, et les administrateurs : Gaston Chouinard, Dolorès Beaulieu, Philippe D'Astous, Roger Robitaille, Nicole Chouinard, directrice générale

*Tu as l'impression que tu ne vauds rien?  
L'anxiété envahit ton quotidien?  
Tu souffres ou tu as déjà souffert de dépression?*

## *Voici 3 programmes de soutien à l'autogestion de la santé*

### ***Autogestion de l'estime de soi***

*La saine estime de soi est un des facteurs de protection les plus importants dans le développement et le maintien d'une bonne santé mentale. Nous te proposons un survol de ces facteurs sur lesquels il est possible de travailler dans le but de parvenir à une meilleure estime de soi.*



### ***Autogestion de l'anxiété***

*L'anxiété envahissante engendre la souffrance et nuit aux activités quotidiennes des personnes qui en souffrent. Ce programme constitue un complément axé sur ce que la personne peut mettre en œuvre au quotidien pour améliorer sa santé psychologique malgré la présence d'un trouble anxieux.*

### ***Autogestion de la dépression***

*Le programme met l'accent sur le pouvoir d'agir de la personne et sur le pouvoir de vaincre le sentiment d'impuissance qui peut accompagner la dépression.*

- ✓ Dix semaines, 2 heures 30 minutes par rencontre.
- ✓ Inscription en continue.
- ✓ Minimum de dix personnes pour débiter un programme.
- ✓ Animés par deux intervenantes formées.
- ✓ Session de printemps ou d'automne.



**POUR INSCRIPTION : 418-854-0009**

## **UN TEMPS POUR SOI - S'OUTILLER FACE AU STRESS**

*Merveilleuses émotions - Bonne nuit insomnie - Bien vivre le stress - Transformer nos attentes  
Dire NON sans culpabilité - Quoi décider?*

**Ces sujets vous interpellent...?**



Les ateliers proposent le développement d'habiletés basées sur l'utilisation de nos propres ressources et l'exploration de nouvelles connaissances. Différents sujets de la vie quotidienne sont abordés.

- ✓ Groupe de 10 personnes.
- ✓ Durée d'environ 2 heures.
- ✓ Mercredi de jour ou de soir.
- ✓ Durant 6 semaines consécutives.
- ✓ Animé par une intervenante de Source d'Espoir Témis.

**Inscrivez-vous  
dès maintenant  
418-854-0009**





Photo : Desmond Simon



## Immatriculation des armes à feu sans restriction

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la Loi sur l'immatriculation des armes à feu (LIAF) est en vigueur depuis le 29 janvier 2018.

En conséquence, si vous êtes propriétaire d'armes à feu sans restriction présentes sur le territoire du Québec, vous avez l'obligation d'en demander l'immatriculation, et ce, même si elles ont déjà été enregistrées dans l'ancien registre canadien des armes d'épaule.

Selon le cas, vous devez demander l'immatriculation de vos armes :

- avant le 29 janvier 2019, pour toute arme à feu sans restriction dont vous étiez propriétaire au moment de l'entrée en vigueur de la loi;
- au moment de la prise de possession ou dès que l'arme est présente sur le territoire du Québec, pour toute arme à feu sans restriction acquise après le 29 janvier 2018.

Vous pouvez faire votre demande d'immatriculation auprès du Service d'immatriculation des armes à feu du Québec :

- en utilisant notre service en ligne au [www.siaf.gouv.qc.ca](http://www.siaf.gouv.qc.ca);
- en remplissant le formulaire qui peut être téléchargé sur notre [site Internet](#) et en nous le retournant à l'adresse indiquée.

Notez que celles et ceux qui ne se conforment pas aux obligations liées à la LIAF commettent une infraction et sont passibles d'amendes.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Clément Robitaille  
Directeur de la prévention et de la lutte contre la criminalité

**Contact**

Québec : 418 780-2121  
Montréal : 438 843-9997  
Ailleurs au Québec : 1 888 335-9997  
[info@siaf.gouv.qc.ca](mailto:info@siaf.gouv.qc.ca)

**Heures d'ouverture**

Lundi, mardi et mercredi de 8 h 30 à 17 h 30  
Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 21 h  
Samedi de 9 h 30 à 17 h  
[www.siaf.gouv.qc.ca](http://www.siaf.gouv.qc.ca)



# PATINOIRE



La patinoire est prête depuis quelques semaines, malheureusement, puisqu'ils annoncent du verglas et de la pluie pour vendredi et samedi, vous êtes priés de ne pas embarquer sur la glace parce que vous allez l'endommager sérieusement et qu'il faudra attendre qu'une bonne couche de glace soit refaite.

**Comme plusieurs le savent déjà, la porte d'accès au Centre des loisirs est toujours débarrée afin de vous permettre d'avoir un endroit pour vous réchauffer et d'aller mettre vos patins, dans le corridor en haut. La toilette est aussi accessible en tout temps.**

Si la température le permet, vous aurez accès à la patinoire pendant toute la durée des vacances des fêtes. **Habituellement, les lumières sont ouvertes de 16 h à 21 h, tous les jours.** Elles pourraient rester ouvertes un peu plus tard si un groupe d'adultes désirent jouer au hockey ou ballon-balai plus tard. **Aucun frais d'entrée pour le patinage cette année.**

S'il y a des équipes qui se forment pour jouer au ballon-balai ou au hockey, à des heures et soirées précises, veuillez aviser Nicole Bouchard 418-894-0274, pour que la glace vous soit réservée, et que ceux qui viennent au "patinage libre" soient avisés à l'avance. Facebook: patinoire st-eusèbe

Quand il tombe un peu de neige, vous pouvez toujours utiliser les **pelles** qui sont disponibles sous l'abri, mais il est très important de **les ramasser** après. Ne pas les laisser sur la patinoire, car s'il tombe une bonne quantité de neige, elles ne seront pas visibles et la souffleuse sera endommagée si elle les "gobe". Merci pour votre bonne collaboration.

Nicole Bouchard, responsable

## PETITES ANNONCES

### APPORTEZ VOS CANNETTES

Petit rappel pour vous dire que nous ramassons toujours vos cannettes pour le Terrain de jeux. Apportez-les au 245, rue Principale.

**Merci !** Nicole Bouchard

## Cours de peinture

*A Témiscouata-sur-le-Lac, secteur  
Cabano: 34, rue du Vieux Chemin*

*Secteur Notre-Dame-du-Lac: Beaulieu  
Culturel du Témiscouata*

*de la fin janvier à la fin  
mars 2019 (10 cours)  
date limite d'inscription:  
18 janvier  
coût: 30\$/cours*

*Coordonnées:  
Catherine Soucy  
1-418-930-3588  
art.caths@gmail.com*

## MAISON À VENDRE

373, route des Beaux-Lieux, Endroit tranquille, 3 chambres, possibilité de 4. Anick 418-863-7592

## LOGEMENT À LOUER

Logement 4 1/2 au centre du village aux Habitations de Saint-Eusèbe. Pour information: Gilles Gagné : 418-860-7404.



PATINOIRE